



Genève, le 21 février 2018

**Le Conseil d'Etat**

581-2018

Département fédéral de l'intérieur (DFI)  
Monsieur Alain Berset  
Conseiller fédéral  
Inselgasse 1  
3003 Berne

**Concerne : approbation et mise en œuvre (modification de la loi sur la transplantation) de la Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains : ouverture de la procédure de consultation**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Notre Conseil a pris connaissance, avec intérêt, de votre courrier du 22 novembre 2017 concernant l'objet cité sous rubrique, et vous en remercie.

En réponse, notre Conseil vous informe qu'il approuve sans réserve les modifications légales proposées.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de notre parfaite considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

  
Anja Wyden Guelpa

Le président :

  
François Longchamp

Copie à : Office fédéral de la santé publique (via mail [dm@bag.admin.ch](mailto:dm@bag.admin.ch) et [transplantation@bag.admin.ch](mailto:transplantation@bag.admin.ch))